

U17 Coupe Via Santé - 2023/24



Phase de Poules:
1 x 4
3 x 3
---06/01
13/01
02/03

POULE A	POULE B
Chastel 1	Rance Rougier 1
JS Bassin/Villefranche Rgue 1	Mende 3
Salles Curan/Curan/Ht Lév. 2	Onet Le Château/Comtal 2
	Laissac/St Gen./Sources 1
POULE C	POULE D
Naucelle/Pamp. 1	Montbazens/Rignac 3
Comtal 1	Olemps 2
Espalion/Boz./Camp. 1	Ouest Aveyron/Ft Rgue 2

Système de l'épreuve :

- * Phase de Poule, comprenant 1 Poule de 4 Equipes et 3 Poules de 3 Equipes, au cours de laquelle les équipes se rencontreront une fois dans une phase "aller".
- * Dates prévisionnelles des 3 Journées pour les 4 Poules : 06/01/2024, 13/01/2024 et 02/03/2023.
- * A l'issue de cette phase, un classement sera établi en tenant compte, pour chaque poule, des points suivants :
 - ° 4 Points pour un match GAGNE,

- ° 0 Point pour un match PERDU
- ° 2 Points pour un match NUL, Gagné aux tirs aux but,
- ° -1 Point pour un Forfait.
- ° 1 Point pour un match NUL, Perdu aux tirs aux buts,
- * A noter qu'en cas de match NUL à la fin du temps règlementaire, il ne se déroule pas de prolongations mais directement une séance de 5 Tirs au But pour désigner un vainqueur.
- * Les 1er et 2ème de chaque Poule -> 1/4 de Finale.
- * Tours suivants : 1/4 : Sam. 06/04/2024 1/2 : Sam. 04/05/2024 Finale : Dim. 26/05/2024

Article 5 - Classement dans la poule :

En cas d'égalité de points, à la fin de la phase de Poule, pour départager les équipes d'une même poule, il sera tenu compte :

- 1) Du classement aux points des matches joués entre les équipes ex-æquo.
- 2) De la différence entre les buts marqués et les buts concédés par chacun d'eux au cours des matches qui les ont opposés.
- 3) Du plus grand nombre de buts marqués au cours des rencontres qui les ont opposées.
- 4) De la différence entre les buts marqués et les buts concédés sur toutes les rencontres de cette Phase.
- 5) Du plus grand nombre de buts marqués sur toutes les rencontres de cette Phase.